

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Volund, Esserts-Blay, Flumet, Frantenez, Gilly-sur-lière, Gréy-sur-lière, Grégnan, Hauteloce Les Soisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Natre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Quelge, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-lière
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thépésal, Tournon, Tours-en-Savale, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55)	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55)	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

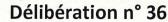
COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORE	Γ ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voiand, Esserts-Blay, Frumez, Frantenex, Gilip-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignan, Nauteiuse Les Soisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleu, Monthian, Natre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-de-Millères, Pallud, Piancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villand-sur-Daron

Objet : Tourisme – Convention de partenariat avec l'Institut de formation du vélo – Entretien des sentiers VTT d'enduro du Beaufortain

Rapporteur : M. le Président

La CA Arlysère est compétente pour la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire et destinés à des pratiques de loisirs ou touristiques. A ce titre, elle est gestionnaire d'un schéma sentiers de près de 1 500 kms.

Dans le cadre du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Pisteur VTT », l'Institut de formation du vélo de Charavines sollicite la CA Arlysère pour accéder à ses sentiers de VTT Enduro du Beaufortain afin de permettre à leurs stagiaires d'apprendre les rouages de leur futur métier de patrouilleur VTT et de mettre en pratique les savoirs et savoir-faire acquis dans ce cadre, tout en bénéficiant de l'expertise des équipes VTT de l'Agglomération.

Cette collaboration avec l'Institut de formation du vélo permettra à la CA Arlysère de promouvoir la pratique du VTT et son offre de sentiers, de faire découvrir la spécificité de ses métiers tout en bénéficiant du savoir-faire de l'IFV pour entretenir et améliorer ses sentiers VTT.

Ainsi, il est proposé de valider une convention avec l'IFV qui viendra préciser les modalités juridiques et techniques de cette collaboration, qui permettra d'une part de former de futurs pisteurs VTT et d'autre part d'améliorer les sentiers VTT d'enduro du Beaufortain gérés par la CA Arlysère.

La convention mentionnée est jointe en annexe.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le partenariat entre l'Institut de formation du vélo et la CA Arlysère;
- autorise M. le Président, ou défaut son représentant, à signer la convention de partenariat avec l'Institut de formation du vélo, dont le projet est joint en annexe ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le résident

Franck LOMBARD